



ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN

COMMISSION SUR LA DIMENSION CIVILE DE LA SÉCURITÉ (CDS)

L'IMPACT DE LA CRISE DE LA COVID-19 SUR LA DIMENSION CIVILE DE LA SÉCURITÉ

Rapport spécial

Joëlle GARRIAUD-MAYLAM (France)
Présidente de la commission

TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION	1
III.	LES RESTRICTIONS DES LIBERTÉS FONDAMENTALES COMME ÉLÉMENT CATALYSEUR ET CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE	2
A.	LE RÔLE JOUÉ PAR LES RESTRICTIONS DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LE MANQUE DE TRANSPARENCE DES AUTORITÉS CHINOISES DANS LA PROPAGATION INITIALE DE LA COVID-19	2
B.	L'IMPACT NÉGATIF DES RESTRICTIONS À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE DANS LES PAYS AUTORITAIRES LORS DU DÉVELOPPEMENT DE LA CRISE SANITAIRE	3
C.	LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SUR LES LIBERTÉS FONDAMENTALES : RESTRICTIONS TEMPORAIRES OU REMISE EN CAUSE DURABLE ?	5
D.	LA NÉCESSITÉ DE PLACER LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE AU CŒUR DE LA RÉPONSE À LA CRISE	6
IV.	LA MENACE POSÉE PAR LA DIFFUSION ACCRUE DE DÉSINFORMATION ET DE PROPAGANDE EN LIEN AVEC LA COVID-19	7
A.	LA PRÉVALENCE CROISSANTE DE LA DÉSINFORMATION ET DE LA PROPAGANDE DURANT LA PANDÉMIE	7
B.	LES STRATÉGIES RUSSES ET CHINOISES DE PROPAGANDE ET DE DÉSINFORMATION AU COURS DE LA CRISE DE LA COVID-19	9
C.	LA RÉPONSE DE L'OTAN FACE À LA MENACE POSÉE PAR LA DÉSINFORMATION ET LA PROPAGANDE DANS LA CRISE SANITAIRE	11
V.	LES DÉFIS COROLLAIRES DE LA CRISE SANITAIRE	12
A.	LE LIEN ENTRE DÉPLACEMENT DE POPULATIONS, CONFLICTUALITÉ ET PROPAGATION DE LA COVID-19	12
B.	LES IMPLICATIONS DE LA CRISE SUR LA DIMENSION DU GENRE	15
C.	L'IMPACT DE LA CRISE DE LA COVID-19 SUR LES ENFANTS ET LES JEUNES	16
VI.	ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DE NOS SOCIÉTÉS EN RENFORÇANT LA PRÉPARATION DU SECTEUR CIVIL FACE À LA PANDÉMIE ET AUX CRISES FUTURES	16
VI.	CONCLUSION	18
	BIBLIOGRAPHIE	22

I. INTRODUCTION

1. La pandémie de Covid-19 est une crise sanitaire globale exceptionnelle de par sa gravité, son ampleur, la rapidité de sa propagation et la perturbation généralisée qu'elle engendre. Le monde a connu des pandémies par le passé, notamment celle de la grippe espagnole en 1918-1920 qui entraîna la mort de dizaines de millions de femmes et d'hommes à travers le monde. Plus récemment, diverses épidémies ont eu lieu dans différentes régions comme celles du SRAS, du MERS, du H5N1 et d'Ébola, mais toutes ont pu être contenues. Néanmoins, la forte infectiosité du nouveau coronavirus SARS-CoV-2, combinée à la globalisation et l'intensification des échanges économiques et humains au cours des dernières décennies, lui a permis de se répandre à travers le monde avec une rapidité inédite. En cela, la crise de la Covid-19 apparaît sans parallèle dans l'histoire humaine récente.

2. Au cœur d'une telle crise, le rôle des différents aspects de la dimension civile de la sécurité et l'impact de la pandémie sur ces derniers pourraient apparaître comme annexes. Or, libertés fondamentales et principes démocratiques, accès à une information vérifiée et non manipulée, migrations, droits et participation des femmes, et protection et éducation des enfants sont tous des éléments centraux dans cette crise. Certains d'entre eux ont même un effet catalyseur sur la pandémie. La restriction des libertés fondamentales et le réflexe de contrôle de l'information en République populaire de Chine, par exemple, ont permis l'accélération de la propagation initiale de la Covid-19. Par ailleurs, la large diffusion de désinformation et de propagande aggrave l'impact de la pandémie, en remettant en cause la confiance accordée par les citoyens aux autorités publiques et à leurs réponses à la crise. Enfin, les déplacements et les migrations constituent des éléments accélérateurs de la propagation de la Covid-19 à l'échelle mondiale.

3. Si certains aspects de la dimension civile ont ainsi joué un rôle dans le développement de la crise, réciproquement celle-ci pourrait avoir des conséquences de long terme dans de nombreux domaines liés à cette même dimension. La pandémie de Covid-19 menace d'entraîner une remise en cause durable à l'échelle mondiale de certains principes libéraux. Ainsi, des pays comme la Russie et la Chine ont profité, et continuent de tirer avantage, des mesures mises en place dans le cadre de leur réponse à la propagation de la Covid-19 pour renforcer durablement leur arsenal de censure et de répression. Le risque que des démocraties, y compris au sein de l'Alliance, se laissent aller à de telles dérives ne doit pas être négligé.

4. De même, la diffusion accrue de désinformation et de théories conspirationnistes durant la pandémie pose une menace pour les Alliés et pour l'ensemble des démocraties. Si des acteurs étatiques, comme la Russie et la Chine, restent les principaux promoteurs de désinformation et de propagande, la crise a aussi vu se confirmer une tendance à la multiplication des sources d'infox. Ce foisonnement rend plus complexe la réponse de l'OTAN et des Alliés à de tels efforts de déstabilisation. La crise informationnelle qui en résulte a pour conséquence à court terme d'entraver de manière irresponsable la réponse à la pandémie, et risque à long terme d'avoir un impact négatif sur la confiance des citoyens dans leurs autorités publiques, particulièrement en temps de crise.

5. La crise de la Covid-19 a également des implications de court et de long terme sur les questions de genre. Les mesures de confinement adoptées dans de nombreux pays en réponse à la pandémie ont notamment entraîné une augmentation de la violence conjugale contre les femmes (+44% d'interventions en France). Par ailleurs, la crise sanitaire a donné lieu à une aggravation des inégalités socio-économiques femmes-hommes. Pour éviter que la régression dans ces domaines ne devienne durable, ces éléments doivent être pleinement pris en compte dans les réponses à court et à long termes à la crise et à ces conséquences ultérieures. D'autre part, la crise sanitaire a eu, et continue d'avoir, des répercussions

dramatiques sur la sécurité et les opportunités futures des enfants et des jeunes à travers le monde. L'augmentation de la violence domestique à leur rencontre, avec par exemple un accroissement de 30% des violences intrafamiliales en France pendant le confinement (Moiron-Braud, 2020), et la mise entre parenthèses de l'accès à l'éducation pendant cette même période pourraient avoir de graves conséquences sociétales à long terme.

6. Ainsi, la crise de la Covid-19 et ses conséquences questionnent certains des fondements de l'ordre libéral global dans lequel s'inscrit l'Alliance. Le respect des libertés fondamentales, la transparence, l'égalité femmes-hommes, ainsi que le droit des enfants à la protection et à l'éducation, sont tous affectés à court et à long termes. La crise sanitaire, du fait de son ampleur et de sa transversalité, porte donc en elle le risque de se muer en remise en cause des valeurs et principes aux fondements de nos démocraties.

7. Face à ce risque, les Alliés doivent impérativement s'assurer que les mesures adoptées pendant et après la crise pour combattre la pandémie et ses conséquences se fondent sur la défense des principes libéraux et démocratiques et le respect des libertés et droits fondamentaux. De même, il conviendra, en temps voulu, de tirer les enseignements qui s'imposent des différentes réponses à la crise afin de dégager des meilleures pratiques. Cela permettra de renforcer la résilience de nos sociétés et de faire face efficacement aux crises futures tout en respectant les principes, libertés et droits qui sous-tendent nos démocraties. Le processus de réflexion sur la dimension politique de l'OTAN « OTAN 2030 », actuellement en cours, devra notamment prendre en considération ces éléments. Par ailleurs, coopération internationale, étude comparative, et engagement parlementaire seront des atouts cruciaux pour atteindre ces objectifs et répondre ainsi aux défis présents et futurs posés par la crise de la Covid-19.

II. LES RESTRICTIONS DES LIBERTÉS FONDAMENTALES COMME ÉLÉMENT CATALYSEUR ET CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE

A. LE RÔLE JOUÉ PAR LES RESTRICTIONS DE LA LIBERTÉ D'EXPRESSION ET LE MANQUE DE TRANSPARENCE DES AUTORITÉS CHINOISES DANS LA PROPAGATION INITIALE DE LA COVID-19

8. Les restrictions imposées par les autorités chinoises sur la liberté d'expression et le manque de transparence dont ces dernières ont fait preuve au début de la crise les ont empêchées d'apporter une réponse rapide et efficace à l'apparition de la Covid-19. En ce sens, elles ont joué un rôle catalyseur dans le développement initial de la crise sanitaire actuelle. Autant au niveau local que national, les autorités ont fait montre d'un réflexe répressif alors que leur parvenaient les premières informations concernant l'émergence d'un nouveau virus particulièrement virulent dans la province du Hubei. Ce réflexe est, à bien des égards, le fruit des politiques autoritaires et des restrictions des libertés fondamentales imposées de longue date par les autorités à la population. En niant l'existence même du problème sanitaire au début de la crise, le régime chinois a pris un retard de plusieurs semaines dans sa réponse à l'émergence de la Covid-19 (Palmer, 2020). Durant ces semaines cruciales, le nouveau coronavirus a ainsi pu se répandre largement dans la ville de Wuhan et la province de Hubei.

9. La mise sous silence des lanceurs d'alerte dans la phase initiale de ce qui est devenu par la suite une pandémie illustre ces défaillances. Fin décembre 2019, Li Wenliang, un médecin chinois de 34 ans qui avait vainement tenté de diffuser les premières mises en garde sur le danger présenté par le nouveau coronavirus fut arrêté, ainsi que sept autres médecins, par la police de Wuhan qui l'accusait de répandre des mensonges au sein de la population (Joignot, 2020). Son décès en février 2020, dû à la Covid-19, a provoqué une vague

d'indignation en Chine et à l'étranger. En réduisant au silence et en punissant injustement ceux qui tentaient de donner l'alarme, les autorités chinoises ont laissé passer l'opportunité de répondre à temps à l'émergence de la Covid-19 (Garrett, 2020).

10. Parallèlement, les autorités chinoises ont fait preuve d'un manque flagrant de transparence à propos de l'évolution ultérieure de la crise sur leur territoire. Pékin a initialement refusé de partager des informations cruciales sur la nature du nouveau coronavirus, et notamment sur sa capacité à se transmettre d'humain à humain, avec d'autres pays ainsi qu'avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce refus a perduré jusqu'à la fin du mois de janvier lorsque l'épidémie a commencé à présenter une menace pour le reste du monde et donc à attirer l'attention des autorités publiques étrangères (Bollyky et Gupta, 2020). En mars 2020, la Chine refusait encore d'indiquer à l'OMS le nombre des membres infectés au sein de son personnel sanitaire (Rauhala, 2020). Par ailleurs, entre janvier et début mars, les autorités chinoises ont changé à sept reprises leur définition de ce que constituait un cas de Covid-19, rendant ainsi plus complexe le suivi de l'évolution du nombre de cas et de décès (BBC News, 7 avril 2020). L'augmentation rétroactive de près de 50% du nombre de décès dus à la Covid-19 à Wuhan, annoncée en avril 2020, est un exemple supplémentaire du manque de cohérence des informations partagées par Pékin. En mars, alors que les chiffres officiels suggéraient déjà que le pays était sur le chemin du rétablissement, des médecins et experts soulignaient l'existence de nombreux cas de Covid-19 non comptabilisés (Yang, Liu and Yu, 2020). Par ailleurs, alors même qu'il niait officiellement l'ampleur de la crise à ses débuts, le régime chinois faisait parallèlement tout son possible pour importer un maximum de masques depuis l'étranger, notamment à travers la diaspora chinoise. Dès la fin février, il en avait déjà obtenu 2 milliards au détriment d'autres pays (Prasso, 2020). Ce manque flagrant de transparence a aggravé la situation et partiellement empêché la mise en place d'une réponse précoce dans les autres États pour endiguer la propagation du nouveau coronavirus.

11. Même s'il faut par ailleurs saluer les importants sacrifices consentis et efforts réalisés par le peuple chinois dans la lutte contre la pandémie par la suite, force est de constater que le réflexe de censure et de contrôle de l'information des autorités aura eu des conséquences dramatiques et meurtrières pour l'ensemble des pays du monde. Les politiques autoritaires et répressives mises en place par le gouvernement chinois visant à restreindre les libertés fondamentales et les droits humains sont donc indissociables du développement initial de cette crise sanitaire globale. En ce sens, contrairement à ce que revendique Pékin, il est aujourd'hui nécessaire et légitime de dénoncer les manquements aux droits de l'homme des autorités chinoises. Cela devra par ailleurs rester le cas une fois cette crise terminée.

B. L'IMPACT NÉGATIF DES RESTRICTIONS À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE DANS LES PAYS AUTORITAIRES LORS DU DÉVELOPPEMENT DE LA CRISE SANITAIRE

12. Une fois que la Covid-19 s'est propagée hors des frontières chinoises, le contrôle étatique de l'information et des médias dans de nombreux pays autoritaires a fait peser un risque sur leurs populations comme sur celles des autres pays. Les restrictions à la liberté de la presse et le manque de transparence ont aussi entravé le développement d'une réponse internationale à la crise. En Russie, en Iran et en Chine notamment, le contrôle étatique sur l'information et les médias a engendré une forte incertitude sur la véracité des chiffres donnés par les gouvernements et a donc rendu difficile le développement par la communauté scientifique de modèles globaux permettant une réponse efficace et informée à la crise.

13. Le gouvernement russe a ainsi nié jusqu'au mois de mars la gravité de la crise sanitaire sur son territoire, sous-estimant largement le nombre de cas de Covid-19 (Khurshudyan,

2020). Les autorités du pays ont longtemps minimisé l'ampleur de la crise. Elles ont aussi cherché, souvent avec succès, à réduire au silence les journalistes qui tentaient de révéler l'ampleur de la crise dans le pays, en ligne comme dans les médias traditionnels, en utilisant le vaste arsenal de censure à leur disposition et en prenant pour prétexte la nécessité de combattre la désinformation (*Reporters sans Frontières*, 2020). Il a finalement fallu attendre que des images d'ambulances faisant la queue des heures durant devant des hôpitaux russes soient publiées et que le maire de Moscou lui-même indique que le nombre de cas était en réalité bien plus élevé qu'indiqué dans les chiffres officiels pour que les pouvoirs publics acceptent de communiquer plus ouvertement sur la situation (Roth, 24 mars 2020). La large diffusion du nouveau coronavirus en Russie a, par la suite, forcé les autorités à adopter des mesures de confinement pour protéger la santé publique. Néanmoins, des doutes subsistent sur la véracité des chiffres annoncés par Moscou. Alors que le pays est l'un des plus affectés par la pandémie, son taux de mortalité dû à la Covid-19 reste étonnamment faible. Une analyse du *Financial Times* a montré qu'en mai le nombre de morts dus à la Covid-19 en Russie était possiblement 70% supérieur à celui donné par les autorités sanitaires russes (Burn-Murdoch et Foy, 2020). Un sondage réalisé auprès de docteurs russes montrait en juillet qu'environ la moitié d'entre eux pensait que le nombre de cas de coronavirus et de morts dus à la Covid-19 était sous-estimé par les autorités (*The Moscow Times*, 2020). Il faut ainsi craindre que celles-ci, grâce à leur contrôle sur les médias publics, ne manipulent les informations relatives au virus afin de présenter leur réponse comme efficace et de souligner les manquements des gouvernements étrangers (Standish, 2020).

14. Alors que l'Iran fait lui aussi partie des pays les plus affectés par le nouveau coronavirus, les autorités du pays ont répondu à la crise en renforçant leur censure, pourtant déjà forte, sur les médias. A l'instar de leurs homologues russes, elles ont pris des mesures afin de contrôler le discours médiatique sur l'ampleur de la crise et leur réponse à cette dernière. Des journalistes ayant écrit sur le manque de transparence des pouvoirs publics et l'inefficacité de leur réaction face à la crise ont ainsi été arrêtés ou ont dû payer des amendes et ont vu leurs publications en ligne effacées. Du fait de cette pression, les médias continuent de faire état des chiffres officiels de cas confirmés, pourtant largement sous-évalués. De même, les journalistes n'ont pas la liberté de souligner l'inefficacité de la réponse des autorités face à la crise (CPJ, 2020). Ces restrictions ont eu des conséquences négatives sur la propagation de la Covid-19 sur le territoire iranien et au-delà en créant une fausse impression de normalité parmi la population.

15. En Chine, après avoir dans un premier temps facilité le déclenchement initial de la crise par leur inertie et leurs politiques répressives, comme mentionné précédemment, les autorités ont continué, lors du développement ultérieur de la pandémie, à faire preuve d'une obstination à contrôler les médias et l'information et d'un manque dangereux de transparence. Pékin a ainsi accru sa censure en ligne au cours de la crise, et particulièrement sur les médias sociaux. Les autorités s'assurent que toute information relative à la pandémie qui ne correspondrait pas à la version officielle (selon laquelle la réponse des autorités a permis de juguler rapidement et efficacement la crise, voire qu'elle représente un modèle pour les autres pays) soit supprimée (Davidson, 2020). Les journalistes, tentant de souligner les manquements des autorités, subissent des intimidations et les médias traditionnels doivent se plier aux demandes des autorités de ne pas publier d'articles négatifs sur leur réponse à la crise (Hernández, 2020). Ainsi, Li Zehua, un journaliste chinois ayant publié des vidéos sur le développement de la pandémie à Wuhan a été détenu et mis en quarantaine de force pendant deux mois par la police (Kuo, 2020). D'autres journalistes citoyens et activistes ont été incarcérés par les autorités en raison de leur couverture de la pandémie (*Human Rights Watch*, 27 avril 2020). De même, les autorités chinoises ont empêché les médias étrangers d'examiner leur gestion de l'épidémie en expulsant des journalistes travaillant pour des médias américains en mars 2020 (Tracy et al., 2020).

16. Alors que leur pays est dernier du classement mondial de la liberté de la presse en 2019, les autorités turkmènes restreignent la diffusion d'informations relatives à la pandémie dans les médias nationaux (*Reporters sans frontières*, 2020 ; Mackinnon, 2020). Tandis que de nombreuses organisations non-gouvernementales font état d'une forte augmentation du nombre de personnes souffrant de symptômes respiratoires dans le pays, les autorités affirment n'avoir enregistré aucun cas de Covid-19 (*Human Rights Watch*, 27 juin 2020). Au Bélarus, le dirigeant Alexandre Loukachenko a rejeté la « psychose » de la pandémie et a longtemps préféré ne pas adopter de mesures pour limiter la propagation du virus de peur de voir l'économie nationale décliner alors que l'élection présidentielle d'août 2020 approchait (Shotter et Foy, 2020). Les autorités du pays ont renforcé leurs restrictions à la liberté de la presse durant la crise. Ainsi, Sergeï Satsouk, le directeur et rédacteur en chef d'un site d'information en ligne a été arrêté en mars après avoir critiqué la gestion de la crise par les pouvoirs publics (*Reporters sans frontières*, 2020). Face aux accusations de fraude et de manipulation dans le cadre des élections présidentielles d'août ainsi que d'incompétence et de négligence dans celui de la pandémie auxquelles il est confronté, le régime s'est reposé de manière croissante sur ses capacités de censure et de répression pour tenter d'assurer sa survie.

17. Ainsi, les politiques répressives de limitation de la liberté de la presse dans les pays autoritaires ont favorisé, et continuent de favoriser, la propagation du virus à l'intérieur de leurs frontières, comme à l'extérieur de celles-ci. Ce faisant, ces manquements ont un impact négatif majeur sur la réponse à la crise sanitaire, qui affecte pourtant l'ensemble des États, et représentent donc une menace pour la sécurité de la population mondiale.

C. LES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SUR LES LIBERTÉS FONDAMENTALES : RESTRICTIONS TEMPORAIRES OU REMISE EN CAUSE DURABLE ?

18. En réponse à la crise sanitaire actuelle, les autorités publiques nationales ont dû adopter des mesures restreignant certaines des libertés fondamentales, y compris dans les démocraties. Le droit international relatif aux droits humains permet en effet aux gouvernements de prendre des mesures face aux menaces sanitaires publiques graves. Il autorise par ailleurs, dans ce contexte, la mise en place de restrictions concernant certains droits et libertés, à condition qu'elles aient une base légale, soient absolument nécessaires, non arbitraires ou discriminatoires, proportionnelles et limitées dans leur durée (*Human Rights Watch*, 19 mars 2020). Ainsi, il est évident que la majorité des mesures dérogoires au droit commun adoptées, notamment l'imposition d'une quarantaine, de mesures d'isolement et les restrictions à la liberté d'assemblée, tout comme l'encouragement à la dénonciation comme cela s'est vu en Chine, étaient sans doute nécessaires afin de freiner la transmission du nouveau coronavirus.

19. Cependant, la mise en application de ces mesures a entraîné dans certains pays des abus, souvent contre-productifs. L'utilisation de méthodes violentes par les autorités pour imposer des mesures de confinement porte atteinte de manière inacceptable aux droits fondamentaux des individus concernés. Par exemple, dans le port de Mombasa, au Kenya, la police a tiré du gaz lacrymogène en direction de centaines d'usagers d'un ferry se tenant proches les uns des autres, les forçant ainsi à tousser. En Inde, des images ont été diffusées montrant des travailleurs migrants accroupis sur le bord d'une route en train d'être aspergés de produits désinfectants pourtant dangereux pour la santé. Aux Philippines, la police a enfermé dans des cages pour chiens des personnes n'ayant pas respecté le couvre-feu en vigueur (Ratcliffe, 1^{er} avril 2020). De tels comportements doivent être dénoncés car ils remettent en cause la confiance des citoyens dans les autorités, affectent souvent les plus pauvres et les minorités et ont des effets contre-productifs dans la lutte contre la pandémie.

20. Par ailleurs, certains gouvernements ont profité, et continuent parfois de tirer parti de la crise pour restreindre les droits individuels et étendre leurs pouvoirs au-delà de ce qui apparaît nécessaire dans la lutte contre la pandémie. À l'image des mesures répressives adoptées par la Chine, en Thaïlande par exemple, le premier ministre a fait usage de lois punissant la diffusion d'infoc pour poursuivre et intimider des professionnels du secteur de la santé et des journalistes ayant critiqué la réponse du gouvernement à l'épidémie (*Human Rights Watch*, 25 mars 2020). Aux Philippines et au Cambodge, des lois instaurant l'état d'urgence et donnant à l'exécutif la possibilité de drastiquement limiter les droits fondamentaux des citoyens ont été adoptées par le parlement (Brown et al., 2020). En Algérie, après avoir fait face à une vague de manifestations l'année dernière, les autorités ont interdit toute manifestation dans le cadre de leur réponse à la pandémie. De même, les autorités chiliennes ont déployé l'armée pour assurer le respect du couvre-feu dans les espaces publics, occupés encore récemment par des manifestants (Gebrekidan, 2020). Au sein même de l'Alliance, l'adoption de mesures d'urgence pourrait entraîner des dérives. La généralisation d'applications téléphoniques permettant d'identifier des personnes ayant été en contact avec un individu contaminé soulève des préoccupations quant au respect de la vie privée. De même, les différents états d'urgence mis en place ont parfois pu résulter temporairement en une mise à l'écart des parlements et un renforcement des pouvoirs de l'exécutif.

21. Ces exemples montrent qu'il existe un risque réel que la crise sanitaire entraîne un recul à long terme des libertés fondamentales à travers le monde. Les pays autoritaires, et notamment la Chine, communiquent agressivement sur la supériorité supposée de leur modèle répressif dans la lutte contre la pandémie. Face à la menace pour la santé publique posée par la Covid-19, les États démocratiques ont dû s'adapter et prendre des mesures restrictives nécessaires et exceptionnelles. À cet égard, des leçons cruciales émergent déjà qui devront être prises en compte si de telles restrictions deviennent à nouveau nécessaires, dans le cadre de cette pandémie ou d'une autre crise similaire. Les entorses au droit commun, notamment concernant l'accès à l'information, la liberté d'expression, de mouvement et de réunion, ne sauraient qu'être proportionnées et clairement limitées dans le temps (Funk et Linzer, 2020). Les valeurs et principes libéraux qui sont à la base de nos démocraties doivent toujours continuer de former le cadre dans lequel ces restrictions s'inscrivent. De plus, les autorités publiques en charge de leur application se doivent de redoubler de transparence en communiquant ouvertement sur l'objectif, l'utilité et la durée de ces restrictions afin de favoriser une adhésion de la population. Enfin, les mécanismes de contrôle démocratique doivent être valorisés et non remis en question en période de crise. Ainsi, les gouvernements doivent continuer à inclure la société civile dans leur prise de décisions, y compris (et même surtout) lorsqu'elle jette un regard critique sur la réponse des autorités publiques à la crise. Si, involontairement face à l'urgence d'agir ou par opportunisme, les autorités publiques ne respectent pas ces principes dans leur réponse à cette pandémie ou toute autre crise, les effets négatifs de celle-ci sur les libertés fondamentales pourraient persister longtemps après sa mise sous contrôle.

D. LA NÉCESSITÉ DE PLACER LE TRAVAIL PARLEMENTAIRE AU CŒUR DE LA RÉPONSE À LA CRISE

22. En tant que représentants des peuples, les parlementaires doivent impérativement être impliqués dans la définition, la mise en place, et la cessation des mesures prises par les gouvernements pour faire face à la propagation de la Covid-19 et à ses conséquences. Malgré les difficultés et les perturbations causées par la crise et auxquelles ont fait face les parlements dans la conduite de leurs tâches, nombre d'entre eux ont su adapter leurs méthodes de travail et leurs procédures à la situation. Ces efforts doivent être salués et répliqués à travers l'Alliance et dans le reste du monde. La crise actuelle rend en effet d'autant plus essentiel le travail parlementaire. En période de crise, la tentation est grande pour les gouvernements de sacrifier la rigueur des processus démocratiques sur l'autel de l'urgence.

Pourtant, face à une crise, les rôles parlementaires de représentation, de législation et de contrôle du travail gouvernemental sont cruciaux pour garantir l'efficacité de la réponse et s'assurer que cette dernière respecte adéquatement les droits fondamentaux des citoyens. Ainsi, les états d'urgence mis en place par de nombreux pays face à la pandémie n'auraient pu justifier une remise en cause, même temporaire, du rôle central des parlements dans nos démocraties.

23. Une fois la crise de la Covid-19 sous contrôle, en consultation avec les experts scientifiques, les parlements devront s'assurer que les gouvernements n'étendent pas indûment, voire indéfiniment, les mesures restrictives temporaires, majoritairement légitimes, adoptées en réponse à la crise. Sans contrôle parlementaire, le risque est élevé de voir certaines de ces mesures, notamment celles de suivi et de contrôle de la population, perdurer bien après la fin de la pandémie. Il est crucial que dans le monde entier, et en particulier au sein de l'Alliance, les mesures mettant entre parenthèses libertés fondamentales et normes démocratiques aient exclusivement pour but de défaire la Covid-19 et donc, deviennent obsolètes le plus rapidement possible.

24. Par ailleurs, en temps voulu, il faudra tirer les enseignements qui s'imposent des différentes réponses nationales à la propagation de la Covid-19 et à ses conséquences. Des études comparatives sont indispensables. Elles doivent aller au-delà des frontières de l'OTAN. Certains pays à travers le monde, notamment en Asie, ont su lutter plus efficacement contre la dissémination du nouveau coronavirus et ses conséquences socio-économiques et sécuritaires. Des leçons pourront être utilement tirées de ces expériences. Les parlements devront jouer un rôle primordial dans ce processus afin de s'assurer que leurs sociétés, leurs pays, ainsi que l'Alliance, soient plus résilients, mieux préparés et puissent faire face plus efficacement à des menaces similaires à l'avenir.

III. LA MENACE POSÉE PAR LA DIFFUSION ACCRUE DE DÉSINFORMATION ET DE PROPAGANDE EN LIEN AVEC LA COVID-19

A. LA PRÉVALENCE CROISSANTE DE LA DÉSINFORMATION ET DE LA PROPAGANDE DURANT LA PANDÉMIE

25. Dans ce rapport, le terme « désinformation » désigne la création, la présentation et la dissémination volontaire d'informations fallacieuses ou fausses avec pour objectif de tromper intentionnellement le public et de manipuler son opinion ou ses actions. Le terme « propagande » se définit comme une action systématique exercée sur l'opinion pour lui faire accepter certaines idées ou doctrines. Le terme « infox » réfère à « une information mensongère ou délibérément biaisée, répandue par exemple pour favoriser un parti politique au détriment d'un autre, pour entacher la réputation d'une personnalité ou d'une entreprise, ou encore pour contredire une vérité scientifique établie » (Journal officiel de la République Française, 2018).

26. La propagation de la Covid-19 à travers le monde s'est accompagnée d'une large diffusion de rumeurs et d'infox. En effet, la crise sanitaire mondiale a créé chez nos citoyens un besoin d'informations sur cette menace sanitaire, dont de nombreux aspects restent à ce jour inconnus. Les promoteurs de désinformation et de propagande se sont rapidement engouffrés dans cette brèche. En l'absence d'explications scientifiques prouvées et largement acceptées, ils exploitent la peur populaire de l'inconnu pour promouvoir des infox et autres théories conspirationnistes (Wanless, 2020).

27. Nombre de ces allégations trompeuses ou fausses sont promues par des gouvernements. Les dirigeants russes et chinois en particulier, mais aussi iraniens et

vénézuéliens entre autres, cherchent à tirer profit de cette double crise sanitaire et informationnelle. Ces gouvernements utilisent la désinformation et la propagande comme stratégie de délégitimation de nos démocraties, de lutte contre la critique de leur gestion de la crise et de promotion de leur modèle autoritaire de gouvernance (Fisher, 2020).

28. Certaines de ces infox sont néanmoins répandues par des acteurs non étatiques, y compris parfois même par des citoyens résidant à l'intérieur de nos frontières. Une étude menée par l'Institut Reuters pour l'étude du journalisme de l'Université d'Oxford a conclu que des célébrités, politiciens et autres personnalités publiques étaient responsables de la production ou de la diffusion de 20% des infox à propos du nouveau coronavirus, et que leurs publications représentaient 69% de l'engagement total du public vis-à-vis d'infox sur ce sujet sur les réseaux sociaux (Brennen et al., 2020). Ces informations fallacieuses ont eu des conséquences négatives visibles. Par exemple, celles concernant un lien supposé entre la propagation de la Covid-19 et la mise en place du réseau de communication 5G ont incité des personnes malintentionnées à détruire plusieurs tours de téléphonie mobile, y compris à proximité d'hôpitaux pour lesquels ces infrastructures sont pourtant vitales (Adams, 2020). Par ailleurs, une étude sur la désinformation et la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis, et dans l'Union européenne (UE) a montré que des groupes d'extrême droite diffusent aussi des informations fausses sur la crise sanitaire actuelle accusant les migrants et les minorités ethniques d'en être responsables (Doward, 2020). Certains groupes terroristes utilisent aussi la propagation d'infox dans le cadre de la crise sanitaire à leur avantage. C'est notamment le cas de Daech qui s'est récemment renforcé, notamment en Iraq après le retrait de forces françaises et américaines du pays, et qui a intensifié ses activités terroristes au Moyen-Orient et en Afrique, fragilisant ainsi encore plus les populations civiles. Par exemple, le groupe terroriste a émis des « avertissements aux voyageurs » concernant certains pays afin de donner du poids à ses prétentions étatiques (Wanless, 2020). Il a aussi affirmé dans une de ses communications que commettre un acte terroriste permettait à ses sympathisants de devenir immunisé contre la Covid-19 (OTAN, 2020d). La multiplication des sources de désinformation rend difficile la lutte contre ce fléau.

29. Si les infox sont parfois répandues par le biais de médias traditionnels, le rôle joué par l'Internet et les réseaux sociaux dans ce domaine est central. L'étude de l'Institut Reuters mentionnée précédemment révèle que 88% des infox apparaissent sur les plateformes de médias sociaux, contre seulement 9% à la télévision et 8% dans les journaux (Brennen et al., 2020). En réponse à ce phénomène, les principales plateformes de réseaux sociaux ont pris des mesures pour combattre la désinformation concernant la Covid-19. Elles suppriment notamment de nombreuses publications identifiées comme véhiculant des infox sur le sujet et mettent en avant les messages des organismes publics nationaux et de l'OMS, y compris à travers l'attribution d'espaces publicitaires en ligne gratuits (Carrie, 2020). Il faut aussi mentionner, comme l'a d'ailleurs fait le G7, le rôle crucial des médias internationaux de service public (France Médias Monde, Deutsche Welle, BBC World Service, CBC Radio-Canada, USAGM, NHK World, etc.) qui, avec plus d'un milliard d'utilisateurs hebdomadaires, ont collaboré entre eux et enregistré de très fortes hausses d'audience, témoignant de la confiance des publics mondiaux dans une information indépendante délivrée en toutes langues sur tous les continents. Les chaînes radiotélévisées à vocation internationale (notamment en France avec France 24, RFI, TV5) ont aussi lancé des programmes anti-infox pour dénoncer, avec experts et pédagogues, les mensonges proférés et collaborer avec les autres chaînes mentionnées (Garriaud-Maylam et Vall, 2020). Ces programmes sont qualifiés de « fact-checking », « décodeur », « check news », « désinfox », selon les médias. Néanmoins, malgré ces efforts, des infox parviennent tout de même à se répandre parmi le public. Du fait de leur foisonnement, elles tendent à saturer l'espace informationnel. L'OMS a ainsi déclaré en février 2020 que le monde faisait face à une « infodémie » dans le cadre de la lutte contre le nouveau coronavirus (Richtel, 2020).

30. Cette crise de l'information se déroule en parallèle de la crise sanitaire, et l'une renforce l'autre. En cela, la vérité est devenue l'une des nombreuses victimes de la Covid-19. Les faits prouvés et les messages institutionnels essentiels pour assurer la sécurité et la bonne santé des citoyens face à la pandémie sont noyés dans la masse d'infox. Les mesures et messages officiels se mêlent aux théories sur l'origine et l'objectif supposés du nouveau coronavirus ainsi qu'aux publications vantant les mérites de prétendus remèdes aux symptômes de la Covid-19. Cette cacophonie informationnelle rend difficile pour les citoyens d'accéder à des informations objectives et vérifiées. Elle engendre et renforce aussi un manque de confiance envers les données et les recommandations officielles. Ainsi, la recrudescence du recours à la désinformation au cours de la crise sanitaire actuelle remet en cause le crédit des institutions gouvernementales et autorités sanitaires auprès des citoyens et donc la capacité de celles-ci à répondre efficacement à la pandémie (Fisher, 2020).

B. LES STRATÉGIES RUSSES ET CHINOISES DE PROPAGANDE ET DE DÉSINFORMATION AU COURS DE LA CRISE DE LA COVID-19

31. La Russie et la Chine cherchent à tourner la crise sanitaire actuelle à leur avantage en menant des campagnes agressives de désinformation. La Russie développe de longue date ses capacités en matière de manipulation de l'information. La Chine, dont on ne peut oublier qu'elle a été elle-même victime de campagnes d'infox¹ semble, quant à elle, avoir fait monter en puissance sa capacité de nuisance informationnelle à l'échelle globale au cours de cette crise. En renforçant leurs campagnes de désinformation et de propagande, Moscou et Pékin souhaitent remettre en cause la confiance accordée par les citoyens des pays de la zone euro-atlantique aux autorités de leur pays (*The Washington Post*, 2020). Ces efforts représentent une menace pour la sécurité et la stabilité des pays membres de l'OTAN, ainsi que pour les fondements libéraux de nos démocraties et de l'Alliance.

32. La Russie met en place sa stratégie de propagande et de désinformation principalement par l'intermédiaire d'une large mosaïque de comptes sur les médias sociaux et de sites Internet alignés sur les idées et concepts défendus par le Kremlin, mais aussi par sa chaîne télévisée RT. Ces sites visent principalement des audiences occidentales et mettent en valeur ou inventent des théories conspirationnistes et autres infox pour semer le doute et engendrer des tensions parmi les citoyens des nations alliées (Barnes et al., 28 mars 2020).

33. La stratégie de désinformation et de propagande russe dans le cadre de la crise sanitaire actuelle consiste principalement à répandre de multiples théories conspirationnistes sur les origines de la Covid-19 ainsi qu'à remettre en cause l'utilité et l'efficacité des mesures prises par les autorités publiques euro-atlantiques (Glenza, 2020). L'OTAN et les Alliés sont parmi les cibles privilégiées de ces campagnes de désinformation russes. Par exemple, en avril 2020, une lettre falsifiée, prétendument au nom du Secrétaire Général de l'OTAN, et indiquant que l'Alliance allait retirer ses troupes du pays en raison d'une épidémie de Covid-19 au sein de son groupement tactique a été envoyée au ministre lituanien de la défense. Par la suite, un faux article est apparu sur des sites internet relatant cette fausse information, de même qu'une vidéo sur YouTube. Enfin, la lettre falsifiée a été envoyée au quartier général de l'OTAN par l'intermédiaire d'une adresse courriel usurpée appartenant à l'organisation. Au cours du même mois, des campagnes de désinformation utilisant des techniques similaires ont aussi eu lieu en Pologne et en Lettonie (OTAN, 2020d). De plus, en Lituanie, en mars 2020, le site Internet d'un journal national a été piraté et des infox ont été postées en ligne affirmant qu'un soldat américain basé dans le pays avait été testé positif à la Covid-19 (Tucker, 2020). Des sites Internet proches du Kremlin ont aussi répandu au début de la pandémie la

¹ À titre d'exemple une infox selon laquelle la Covid-19 aurait été créée sciemment par des scientifiques du laboratoire de biosécurité de Wuhan a été consultée des millions de fois sur les réseaux sociaux.

rumeur que le premier ministre slovaque de l'époque, Peter Pellegrini, aurait été testé positif à la Covid-19 et aurait infecté d'autres chefs d'État au cours d'un sommet européen (Rankin, 2020). Les pays partenaires et aspirant à rejoindre l'OTAN n'ont pas non plus été épargnés. Par exemple, à partir de mars 2020, des médias russes ont faussement accusé le centre Richard Lugar pour la recherche sur la santé publique du centre national géorgien de lutte contre les maladies et de la santé publique d'être un laboratoire biologique américain secret tentant soi-disant de répandre le nouveau coronavirus dans les régions géorgiennes, actuellement occupées, d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud (Makszimov, 2020). En avril, la porte-parole du ministère russe des affaires étrangères a même accusé officiellement la Géorgie de développer et de modifier des pathogènes à des fins militaires. Des infox similaires ont été diffusées par des médias russes à propos de laboratoires au Kazakhstan, en Ukraine, et en République de Moldova (OTAN, 2020d).

34. Alors que la Russie développe depuis longtemps ses capacités de manipulation de l'information et de promotion de la propagande, la Chine émerge dans le cadre de la crise sanitaire actuelle comme un nouvel acteur de la désinformation à l'échelle globale. Pékin avait jusqu'ici limité ses efforts globaux en termes de propagande à des questions géopolitiques la concernant directement comme celles du Tibet, de Taïwan et de Hong Kong. Cependant, le périmètre de la stratégie chinoise dans ce domaine s'est élargi durant la crise sanitaire actuelle. Le gouvernement chinois a ainsi lancé une importante campagne de désinformation concernant la Covid-19. Cette campagne a d'abord été menée par des diplomates et comptes officiels chinois de manière publique et ouverte (Barnes et al., 22 avril 2020). Par exemple, en mars 2020, le porte-parole du ministère des affaires étrangères chinois a mis en ligne sur Twitter un lien vers un article affirmant faussement que le nouveau coronavirus trouvait ses origines aux États-Unis. Par la suite, la Chine s'est rapprochée du modèle russe en opérant principalement de manière officieuse à travers des sites Internet et réseaux sociaux et en cherchant non seulement à promouvoir et défendre ses idées et principes mais aussi à engendrer plus largement du doute, de la tension et un manque de confiance dans les autorités parmi les populations des démocraties occidentales (Rosenberger, 2020). L'ambassadeur de Chine à Paris a ainsi été convoqué par le ministre des affaires étrangères Jean-Yves Le Drian pour son attitude et ses propos diffamatoires à l'égard de la France.

35. La campagne chinoise de désinformation et de propagande dans le cadre de la crise sanitaire actuelle vise à rejeter toute responsabilité dans l'apparition et le développement initial de la pandémie, à affaiblir les pays occidentaux (et notamment les États-Unis) et à défendre la gestion de la crise de la Covid-19 par le parti communiste. La finalité de ces efforts est de promouvoir le modèle de gouvernance autoritaire chinois au détriment des valeurs libérales qui forment le socle de l'Alliance et de nos démocraties.

36. Par ailleurs, les autorités chinoises et russes ont développé une intense activité de propagande autour de la fourniture de matériel médical et de l'envoi de médecins vers des pays durement touchés par la Covid-19. La Chine, en tant que pays dans lequel une large part de ce matériel est produit, a cherché à faire oublier la réponse initiale désastreuse de ses autorités face à une pandémie qui a commencé sur son territoire. Elle souhaite aussi se présenter comme une grande puissance bienveillante à travers cette nouvelle diplomatie médicale. Elle a ainsi expédié, soit directement soit via des compagnies privées sur lesquelles le régime a une influence grandissante (Gill, 2020), des masques et des respirateurs, entre autres, vers de nombreux pays faisant face à la pandémie, y compris l'ensemble des pays africains, mais aussi vers les États-Unis ou encore le Canada et les Pays-Bas. En parallèle, la Chine a mis en place une stratégie de propagande agressive vantant sa solidarité avec les pays touchés et les mérites de son modèle répressif. Cette propagande s'est déployée par l'intermédiaire d'officiels et médias traditionnels chinois, mais aussi sur les réseaux sociaux où des experts estiment que des milliers de comptes fantômes ont été créés pour relayer le message de Pékin (*The Economist*, 2020 ; Frachon, 2020). Les autorités russes ont, elles aussi, intensifié leur propagande autour de l'envoi de matériel médical (dont une large part

s'est avérée défectueuse) vers les États-Unis et l'Italie en mars (Roth, 1^{er} avril 2020). Il faut regretter que ces dons russes et chinois et la propagande qui les entoure aient fait de l'ombre dans les médias et sur Internet à la solidarité bien plus conséquente dont ont fait, et continuent de faire, montre les Alliés au cours de cette crise sanitaire.

37. Par la suite, les autorités russes ont réorienté leur propagande en affirmant être les premières à avoir développé un vaccin contre le nouveau coronavirus. Celui-ci a été approuvé sans avoir été testé lors d'essais cliniques finaux. L'OMS a pourtant averti les autorités russes que l'utilisation d'un vaccin dont l'innocuité et l'efficacité n'auraient été que partiellement testées pose un risque potentiel pour les populations concernées. Néanmoins, il semblerait que les dirigeants russes aient privilégié un succès immédiat de propagande à l'attente de résultats finaux concluants quant aux effets de ce vaccin. Par ailleurs, cette annonce russe est intervenue alors que les gouvernements américain, canadien et britannique ont tous accusé des pirates informatiques russes d'avoir tenté de voler des informations liées à la recherche de vaccins (Kramer, 2020).

38. Ainsi, la Russie et la Chine constituent deux des principales sources de désinformation et de propagande dans la crise sanitaire actuelle. Leur capacité de nuisance dans ce domaine est amplifiée par leur complémentarité. Les infox et la propagande mises en avant par les sites Internet, comptes de médias sociaux, et médias traditionnels de l'un sont souvent reprises par ceux de l'autre. Pékin et Moscou trouvent dans ce renforcement mutuel une forme de légitimation qui amplifie leurs messages (Barnes et al., 28 mars 2020).

C. LA RÉPONSE DE L'OTAN FACE À LA MENACE POSÉE PAR LA DÉSINFORMATION ET LA PROPAGANDE DANS LA CRISE SANITAIRE

39. Du fait de la propagation croissante de désinformation et de propagande par des acteurs étatiques comme non étatiques, les recommandations essentielles dans la lutte contre la pandémie n'atteignent pas toujours les citoyens. De plus, la confiance accordée par ces derniers à leurs autorités et à leurs réponses face à la crise sanitaire se trouve érodée. Ainsi, la désinformation et la propagande ont pu jouer un rôle dans la propagation de la Covid-19 et risquent d'affaiblir les bases démocratiques de nos sociétés et de l'OTAN elle-même. Par conséquent, elles représentent une menace pour la sécurité de l'Alliance et de ses États membres. Les Alliés s'accordent sur la nécessité de lutter contre ces deux fléaux et leur intensification durant cette crise sanitaire.

40. Pour autant, la diffusion accrue de désinformation dans le cadre de la pandémie, notamment en provenance de Russie et de Chine, a fait ombrage aux tentatives de l'OTAN de communiquer avec le public, en particulier au début de la crise. Cela a particulièrement été le cas en ce qui concerne l'information concernant la solidarité et l'aide entre Alliés qui a souvent été mise au second plan médiatiquement au début de la crise, tandis que des donations russes et chinoises ont attiré l'attention de manière disproportionnée si l'on considère leur envergure limitée. De plus, focalisée dans un premier temps sur la définition de sa réponse opérationnelle à la crise, l'OTAN a mis plusieurs semaines à renforcer sa capacité de surveillance et d'analyse du nouvel environnement informationnel engendré par le développement initial de la pandémie de Covid-19. Elle a néanmoins su répondre rapidement aux infox susmentionnées la concernant directement.

41. Par ailleurs, tandis que la crise prenait de l'ampleur, l'OTAN a été capable de recadrer et de renforcer son approche de la désinformation dans le cadre de la pandémie de Covid-19. Elle a adopté un plan d'action basé sur deux fonctions principales. Premièrement, l'OTAN cherche à *comprendre* l'environnement informationnel en analysant en interne les activités de désinformation et de propagande des acteurs hostiles. Deuxièmement, cette analyse stratégique lui permet de *communiquer* en externe de manière ciblée avec le public concerné.

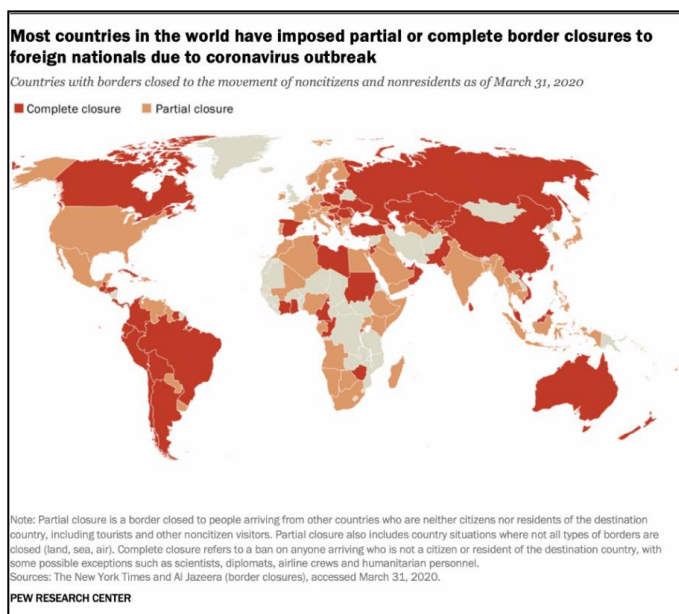
Ainsi, l'OTAN a renforcé sa communication concernant son rôle et celui des États membres et partenaires dans la réponse à la crise, notamment en ce qui concerne l'échange de connaissances et de ressources, le soutien logistique, la coordination de la fourniture de matériel médical et son acheminement par avion, ainsi que la récente création d'une réserve de matériel médical et d'un fonds permettant l'acquisition rapide et en commun de fournitures médicales. Pour ce faire, l'OTAN a notamment intensifié sa production de contenus informationnels diffusés en ligne sur de nombreuses plateformes et a créé une page Internet unique dédiée aux informations concernant la réponse à la pandémie (www.nato.int/covid19/). Elle a aussi accru le nombre de ses événements en ligne et renforcé sa communication en langue russe afin de toucher une audience plus large. Par ailleurs, la *coordination* de ces efforts avec des acteurs faisant face à la même menace facilite et renforce le travail effectué dans les domaines de la compréhension et de la communication. L'OTAN coopère en particulier étroitement avec les Alliés et les pays partenaires ainsi qu'avec l'UE, le G7 et les Nations unies pour identifier, surveiller et dénoncer les fausses rumeurs et informations (OTAN, 2020c).

42. Ainsi, l'OTAN et les Alliés ont su répondre de manière efficace aux infox concernant la pandémie, les mesures prises par les États membres face à celle-ci et le rôle qu'y joue l'Alliance. Néanmoins, il serait souhaitable que l'OTAN continue, dans le cadre de la pandémie et au-delà, à consolider sa capacité de réponse à cette menace pernicieuse qu'est la désinformation. Cela nécessitera certainement une augmentation des moyens financiers et humains alloués à ces efforts ; un renforcement et une pérennisation des partenariats mis en place avec les acteurs étatiques et multilatéraux faisant face à la même menace ; et une réflexion profonde sur les enseignements à tirer de notre réponse à la désinformation dans le cadre de cette pandémie afin d'être capable de réagir de manière plus rapide, efficace et résiliente à ce fléau dans le cadre de potentielles crises futures.

IV. LES DÉFIS COROLLAIRES DE LA CRISE SANITAIRE

A. LE LIEN ENTRE DÉPLACEMENT DE POPULATIONS, CONFLICTUALITÉ ET PROPAGATION DE LA COVID-19

43. La mondialisation a rendu nos sociétés de plus en plus interconnectées. À ce titre, les migrations sont devenues une composante majeure du monde actuel. Le nombre de migrants internationaux dans le monde a atteint 272 millions en 2019 (représentant 3,5% de la population mondiale, contre 2,8% en 2000), soit une augmentation de 51 millions par rapport à 2010 (ONU, 2019). Par ailleurs, le monde compte aujourd'hui 70,8 millions de personnes déplacées dans le monde – dont 41,3 millions de personnes déplacées internes, 25,9 millions de réfugiés et 3,5 millions de demandeurs d'asile (UNHCR, 2019). Ces déplacements forcés continuent aussi à augmenter.



43. La mondialisation a rendu nos sociétés de plus en plus interconnectées. À ce titre, les migrations sont devenues une composante majeure du monde actuel. Le nombre de migrants internationaux dans le monde a atteint 272 millions en 2019 (représentant 3,5% de la population mondiale, contre 2,8% en 2000), soit une augmentation de 51 millions par rapport à 2010 (ONU, 2019). Par ailleurs, le monde compte aujourd'hui 70,8 millions de personnes déplacées dans le monde – dont 41,3 millions de personnes déplacées internes, 25,9 millions de réfugiés et 3,5 millions de demandeurs d'asile (UNHCR, 2019). Ces déplacements forcés continuent aussi à augmenter.

44. Dans le cadre de la crise actuelle, les migrations sont un élément catalyseur.

Leur intensification est donc remise en question par les États soucieux de défendre la sécurité sanitaire de leurs

populations. C'est particulièrement le cas au sein de l'Alliance. En effet, en 2019, l'Europe était le continent accueillant le plus grand nombre de migrants internationaux (82 millions), suivie par l'Amérique du Nord (59 millions) (ONU, 2019). Face à la menace posée par la propagation de la Covid-19, de nombreux États ont fermé leurs frontières et interdit l'entrée sur leur territoire national. Fin mars 2020, au moins 93% de la population mondiale vivaient dans des pays ayant mis en place des restrictions liées à la Covid-19 sur les déplacements, et 3 milliards de personnes résidaient dans des pays ayant totalement fermé leurs frontières aux étrangers (Connor, 2020).

45. Le caractère souvent désordonné et soudain de la mise en place de ces mesures pendant la phase initiale de la crise a parfois pu avoir des effets contre-productifs. Ainsi, des milliers de personnes se trouvant à l'étranger au moment où l'application prochaine de telles mesures a été annoncée se sont empressées de rentrer dans leur pays, contribuant possiblement à la propagation de la Covid-19 (Ratcliffe, 18 mars 2020). Par exemple, des milliers d'Ukrainiens travaillant en Pologne se sont massés aux frontières à l'est du pays afin de rentrer en Ukraine après l'adoption par Kiev de mesures similaires (Reuters, 2020). De même, des milliers de vacanciers sont rentrés en catastrophe au Royaume-Uni juste avant la mise en place de mesures de quarantaine pour les voyageurs rentrant de certains pays (notamment la France, les Pays-Bas et Malte) à partir du 15 août (BBC News, 15 août 2020). Par ailleurs, l'OMS a fait part de ses réticences concernant la fermeture des frontières comme remède à la propagation de la Covid-19. L'organisation reconnaît que de telles mesures peuvent permettre d'en retarder l'arrivée dans un pays le temps de préparer une réponse sanitaire nationale. Néanmoins, elle insiste sur le fait que stopper les déplacements internationaux légaux encourage le développement de la migration clandestine sans contrôle sanitaire et peut donc mener à une propagation encore plus conséquente de la Covid-19. Des migrants se retrouvant bloqués à l'étranger sont en effet susceptibles de chercher à rentrer dans leur pays clandestinement (Bernard, 2020).

46. Par ailleurs, la fermeture des frontières affecte de manière directe les couples et familles dont les membres vivent dans des pays différents. Suite à une campagne en ligne (« *Love is not tourism* ») demandant d'autoriser les retrouvailles entre partenaires séparés par la pandémie, l'UE a appelé ses États membres à alléger les restrictions d'entrée sur leur territoire pour les membres de couples non mariés venant de certains pays tiers. Des États membres ont suivi les recommandations de la Commission européenne, mais d'autres s'y refusent toujours. Le ministère des affaires étrangères français a ainsi mis en place depuis août des laissez-passer pour les partenaires de nationaux pouvant prouver un lien établi. Néanmoins, seul un nombre limité de laissez-passer a été délivré et leur obtention reste difficile pour les citoyens de certains pays. Il est pourtant important, tout en laissant en vigueur certaines mesures essentielles permettant d'empêcher la propagation du nouveau coronavirus, de permettre aux couples et familles transnationaux de se retrouver.

47. Au Moyen-Orient et en Afrique, entre autres, mais également au sein de l'Alliance comme en Grèce ou en Turquie, des millions de civils ont trouvé refuge après avoir été forcés de fuir la violence et la guerre dans leur propre pays. Ces réfugiés, demandeurs d'asile et déplacés internes sont particulièrement vulnérables à la propagation de la Covid-19 (Molnar et Naranjo, 2020). Pour nombre d'entre eux, confinés dans des camps parfois surpeuplés et avec un accès limité à des infrastructures sanitaires et médicales, les mesures recommandées pour prévenir la diffusion du nouveau coronavirus, telles que le lavage fréquent des mains et la distanciation sociale, sont difficiles à appliquer (DeYoung, 2020). Le risque de propagation de la Covid-19 parmi les habitants de ces camps est donc particulièrement élevé et constitue un problème sanitaire pour les pays concernés, y compris parmi les Alliés. Ainsi, en avril, une réfugiée palestinienne a été le premier cas positif détecté dans le camp d'al-Jalil au Liban, faisant craindre une propagation rapide du nouveau coronavirus parmi ses habitants (Chulov, 2020). Depuis, des cas de Covid-19 ont été enregistrés dans des camps de demandeurs d'asile dans de nombreux autres pays. En Grèce,

par exemple, les autorités ont dû imposer un confinement strict dans les camps. Ces mesures, évidemment nécessaires, ont rendu plus pénibles les conditions de vie déjà difficiles des demandeurs d'asile. Cela a aussi engendré des tensions, tant à l'intérieur des camps, qu'à l'extérieur des camps, entre leurs occupants et les populations locales (Kitsantonis et Kingsley, 2020).

48. À court terme, les fermetures de frontières en réponse à la pandémie ont entraîné une forte baisse des demandes d'asile. En effet, en mai 2020, 97 des 161 États qui avaient partiellement ou complètement fermé leurs frontières ne faisaient pas d'exceptions pour les demandeurs d'asile (Agence des Nations Unies pour les réfugiés, 2020). Néanmoins, à plus long terme, les effets directs et indirects de la crise pourraient mener à une augmentation du nombre de demandes d'asile, notamment vers l'UE (Bureau européen en matière d'asile, 2020). Les vulnérabilités sanitaires, sécuritaires, sociales, et économiques auxquelles sont confrontés les pays d'origine des demandeurs d'asile ont en effet été accrues par la pandémie, alors même que leurs capacités de réaction dans ces domaines sont très limitées.

49. La pandémie a aussi des conséquences dramatiques pour certains migrants économiques et leurs pays d'origine. Par exemple, dans les États du Golfe, durement touchés par la pandémie et où les travailleurs étrangers constituent entre 33% et 90% de la population, des milliers de migrants ont perdu leur emploi. Certains n'ont pas les ressources financières pour rentrer chez eux et d'autres ne peuvent le faire en raison de la fermeture des frontières et de l'absence de vols. Ils sont donc contraints à rester sur place sans moyens de subsistance, souvent dans des conditions difficiles (*The Economist*, 2020). Par ailleurs, la raréfaction des emplois occupés par des travailleurs migrants a aussi un impact économique sur leur pays d'origine. Selon la Banque mondiale, les envois de fonds par les travailleurs migrants, dont les économies des pays d'origine sont souvent dépendantes, devraient diminuer de 20% en 2020, avant de réaugmenter modérément de 5,6% en 2021 (Banque mondiale, 2020).

50. Par ailleurs, les zones de conflit que fuient certains de ces migrants sont une source additionnelle d'inquiétude. Des territoires *de facto* non contrôlés par leur gouvernement légitime, tels que ceux où opèrent des forces séparatistes soutenues par la Russie à l'est de l'Ukraine, ou en guerre, comme la Syrie, risquent de devenir des foyers de propagation incontrôlée de la Covid-19. Dans l'est de l'Ukraine, après six années de conflit, les forces séparatistes soutenues par la Russie ont reconnu l'apparition de cas de Covid-19 à partir d'avril, mais n'ont adopté que des mesures sanitaires limitées en réponse. En mars, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) de l'ONU s'inquiétait déjà du risque posé dans la région par la pandémie, notamment du fait de l'âge moyen élevé des populations y résidant et de la détérioration des infrastructures médicales depuis le début du conflit (Miller, 2020). En Syrie, le régime de Bachar al-Assad a officiellement enregistré un faible nombre de cas (moins de 3 000 en septembre). Néanmoins, en juillet, la province d'Idlib, proche de la frontière turque et sous contrôle des opposants au régime a enregistré son premier cas de Covid-19. Cela fait craindre une dissémination rapide du coronavirus dans cette partie de la Syrie, notamment dans les camps de réfugiés internes (McKernan, 2020).

51. Face à ces risques multiples, l'UE a annoncé en avril avoir dégagé 15,6 milliards d'euros de fonds additionnels pour aider les pays les plus vulnérables à lutter contre la pandémie (Commission européenne, 2020). Les Nations unies ont, quant à elles, lancé un appel de fonds de 2 milliards de dollars pour financer la lutte contre la Covid-19 dans les pays les plus pauvres et vulnérables (Secrétariat général des Nations Unies, 2020). Enfin, la Banque mondiale a également déployé une aide financière pouvant aller jusqu'à 160 milliards de dollars pour aider les gouvernements à protéger leurs populations les plus vulnérables, à soutenir les entreprises et à faciliter la reprise économique (Banque mondiale, 2020).

B. LES IMPLICATIONS DE LA CRISE SUR LA DIMENSION DU GENRE

52. La crise de la Covid-19 entraîne une aggravation de certains des maux auxquels sont confrontées les femmes à travers le monde : violence domestique et inégalités socioéconomique femmes-hommes. Les crises sanitaires récentes, comme notamment les épidémies du virus Ébola en 2014 et du virus Zika en 2015-2016, ont eu un impact disproportionné sur les femmes et ont renforcé les inégalités de genre (Filipová et al., 2020 ; *Human Rights Watch*, 19 mars 2020). La pandémie de Covid-19 ne fait malheureusement pas exception.

53. Les mesures adoptées face à la propagation de la Covid-19 ont entraîné une augmentation de la violence contre les femmes. Dès le début de la crise sanitaire, des alertes ont été lancées sur l'augmentation de la violence domestique en Chine comme en Europe et en Amérique du Nord (Du, 2020 ; *Le Monde*, 27 mars 2020). Selon les estimations du Fonds des Nations Unies pour la population, la violence domestique aurait augmenté de près de 20% au niveau mondial durant une période de confinement moyenne de trois mois (Ford, 2020). Les perturbations et interruptions auxquelles ont fait face les programmes de lutte contre la violence domestique du fait des effets de la pandémie ont contribué à renforcer le problème.

54. Les femmes sont, par ailleurs, plus affectées que les hommes par les conséquences socio-économiques de la pandémie. Elles sont majoritaires dans certains des secteurs économiques qui ont le plus souffert, notamment dans le cadre des mesures de confinement, et ont donc plus souvent perdu leur emploi que les hommes (Schmidt, 2020). Par ailleurs, de nombreuses femmes, particulièrement dans les pays à revenus faibles, occupent des emplois informels et n'ont donc pas de protection sociale et notamment pas d'accès aux allocations chômage (Grown et Sánchez-Páramo, 2020). De plus, les mesures de confinement et les fermetures des établissements scolaires à travers le monde ont augmenté le besoin de garde d'enfants et de travail non rémunéré à la maison, dont une large part incombe traditionnellement aux femmes. La crise sanitaire actuelle et ses conséquences ont donc élargi le fossé socio-économique entre femmes et hommes.

55. Parmi les personnes en première ligne dans la lutte contre la menace posée par la crise sanitaire actuelle, les inégalités femmes-hommes sont tout aussi marquées. Selon des études médicales, le taux de mortalité est nettement plus élevé chez les hommes ayant contracté la Covid-19 que chez les femmes (OCDE, 2020). Cependant, du fait du type d'emplois qu'elles occupent, les femmes sont souvent plus exposées aux risques posés par la Covid-19 et à ses conséquences. En effet, les femmes constituent la majorité des travailleurs de première ligne. Elles comptent, par exemple, pour près de 70% du personnel de santé à travers le monde (OCDE, 2020). Pourtant, elles restent sous-représentées aux postes à responsabilité dans ces secteurs (Boniol et al., 2019). Ainsi, malgré leur forte exposition aux risques de la Covid-19 et leur rôle central dans la lutte contre la pandémie et ses conséquences, les femmes continuent d'être confrontées aux inégalités de genre dans le cadre de la crise sanitaire actuelle.

56. Cette crise représente pourtant une opportunité de renforcer le rôle joué par les femmes dans nos sociétés et particulièrement dans la réponse aux crises sanitaires et sécuritaires. Il convient ici de louer l'efficacité de la réponse nationale apportée à la crise sanitaire par de nombreuses femmes dirigeantes à travers le monde (Henley et Roy, 2020). Il faut espérer qu'elles servent d'exemples et d'inspiration à d'autres et permettent ainsi d'accroître la participation des femmes en politique et leur inclusion aux échelons les plus élevés des institutions chargées de répondre aux crises sanitaires et sécuritaires.

57. Par ailleurs, il est essentiel que la dimension genre soit intégrée dans la conception et la mise en œuvre des mesures de court et de long terme adoptées en réponse face à la crise sanitaire actuelle et à ses conséquences. Ces réponses doivent ainsi prendre en compte les besoins spécifiques des femmes durant la pandémie, dans l'après-crise et dans la gestion des menaces futures. Le financement de programmes visant à protéger les femmes contre la violence dont elles sont les cibles et à renforcer leur inclusion socio-économique tout en réduisant les inégalités femmes-hommes doit rester une priorité durant et après la crise de la Covid-19. Autrement, la crise risque d'exacerber les risques et les inégalités, pourtant déjà bien trop substantiels, auxquels les femmes font face.

C. L'IMPACT DE LA CRISE DE LA COVID-19 SUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

58. La crise de la Covid-19 a des conséquences dramatiques sur la sécurité et les opportunités futures des enfants et des jeunes à travers le monde. Afin de contenir la propagation de la Covid-19, à la fin avril, 185 gouvernements avaient temporairement fermé leurs établissements scolaires et universitaires (UNESCO, 2020). Dans de nombreux pays, la violence domestique à laquelle sont confrontés les enfants a fortement augmenté durant le confinement. De plus, dans la majorité des États, les services de protection des enfants ont fonctionné à capacité réduite durant le confinement (Kippenberg, 2020).

59. Par ailleurs, du fait de la fermeture des établissements scolaires et universitaires, l'éducation de près de 1,5 milliards d'enfants, soit 9 enfants sur 10, a été affectée (Golinkoff, et al., 2020). Depuis, de nombreux pays ont réouvert leurs établissements scolaires et universitaires. Selon l'Unicef, en août, dans environ 90% des pays, des outils en ligne ont été mobilisés ou développés afin de combler partiellement ce manque. Néanmoins, l'organisation onusienne estime qu'au moins 463 millions d'enfants dans le monde, notamment dans les pays à revenus faible et intermédiaire, n'ont pendant un temps plus eu accès à l'éducation, principalement en raison de l'absence de politiques d'apprentissage à distance et du manque de matériel informatique nécessaire à l'éducation en ligne à la maison (Unicef, 2020). Si cette mise entre parenthèses de l'accès à l'éducation devait perdurer ou recommencer, et ce sans soutien technologique et financier aux personnes et pays qui en ont le plus besoin, les conséquences sociétales de long terme pourraient être graves. Bien qu'il soit encore trop tôt pour avoir une idée précise des conséquences, la crise aura eu un impact sur l'éducation des enfants, et risque notamment d'entraîner le décrochage scolaire de certains d'entre eux. Cela pourrait ainsi affecter les opportunités socio-économiques des jeunes, notamment ceux sur le point d'entrer sur le marché du travail, et aggraver à terme les inégalités socio-économiques. Or éducation et intégration socio-économique sont des éléments essentiels pour prévenir la radicalisation des jeunes et réduire l'attrait des organisations et mouvements extrémistes violents (Commission européenne, 6 mai 2020). Ainsi, les conséquences de long terme de la crise de la Covid-19 pour les enfants et les jeunes pourraient constituer un facteur additionnel d'instabilité.

V. ACCROÎTRE LA RÉSILIENCE DE NOS SOCIÉTÉS EN RENFORÇANT LA PRÉPARATION DU SECTEUR CIVIL FACE À LA PANDÉMIE ET AUX CRISES FUTURES

60. La crise actuelle a montré que nos pays n'étaient pas prêts à faire face à cette pandémie. Le risque était connu mais considéré comme hypothétique. Dans la majorité des pays, les préparations n'étaient que superficielles. La santé n'avait jusqu'à présent pas été perçue comme un domaine affectant directement la sécurité. Bien que la priorité actuelle doive être de faire face à la gravité de la situation sanitaire, la pandémie de Covid-19 démontre bien le

besoin de s'assurer aussi dès aujourd'hui que nos sociétés soient plus résilientes à l'avenir afin que nos citoyens soient prêts à faire face aux crises futures, quelles qu'elles soient.

61. La résilience est définie par l'OTAN comme l'aptitude d'une société à résister à un choc majeur comme une catastrophe naturelle, une défaillance d'infrastructures critiques ou une attaque armée, et à s'en remettre aisément et rapidement. La résilience nécessite que les autorités publiques puissent continuer à opérer en cas de crise. Elle exige également que le secteur civil, et notamment les populations et les entreprises, soit préparé à faire face à différents types de crises potentielles. Elle requiert, enfin, que le secteur civil soit en mesure de coopérer harmonieusement et efficacement avec le secteur militaire.

62. Bien avant la pandémie de Covid-19, l'Alliance avait déjà pris la mesure du caractère essentiel de la résilience des sociétés alliées. L'Article 3 du Traité de l'Atlantique Nord y fait explicitement référence et indique que « les parties, agissant individuellement et conjointement, d'une manière continue et effective, par le développement de leurs propres moyens en se prêtant mutuellement assistance, maintiendront et accroîtront leur capacité individuelle et collective de résistance à une attaque armée ».

63. Renforcer la résilience est une prérogative nationale. Néanmoins, l'OTAN apporte soutien et coordination aux Alliés dans ce domaine. En 2016, au sommet de Varsovie, les États membres ont adopté sept exigences de base pour la résilience nationale². Elles permettent aux Alliés de mesurer leur état de préparation pour faire face à une crise potentielle. Répondre à ces exigences doit en effet permettre à un État membre d'assurer trois fonctions essentielles en cas de crise : la continuité des pouvoirs publics, celle des services essentiels à la population, et le soutien du secteur civil au secteur militaire.

64. Depuis 2016, l'OTAN a produit des recommandations afin d'aider les États membres et leurs autorités compétentes à atteindre les sept exigences de base. Des recommandations ont notamment été adoptées sur la planification en cas d'événements comportant un grand nombre de victimes (2018) et sur la mise en place d'arrangements relatifs à l'approvisionnement (notamment en vaccins, médicaments antiviraux ou antimicrobien, tests de diagnostic et équipement de protection individuelle) permettant l'adoption de contre-mesures médicales face à une crise affectant la santé publique (2019).

65. En conséquence, la résilience des pays alliés s'est accrue, mais des lacunes subsistent. En 2019, l'une des exigences de base concernant la résilience des systèmes de communication civile a été révisée afin d'y inclure l'importance de développer des systèmes de communication fiables et sûrs en cas de crise, y compris dans le domaine de la 5G. Par ailleurs, l'OTAN est aujourd'hui engagée dans une réévaluation des exigences de base développées à Varsovie. Cette réflexion débouchera en 2021, si nécessaire, sur des propositions d'ajouts ou de modifications. Si ce processus de réévaluation a été à l'origine démarré en raison d'inquiétudes concernant la cybersécurité et les investissements directs étrangers dans des secteurs stratégiques parmi les Alliés, nul doute qu'il est désormais aussi une opportunité de revoir les exigences de base à la lumière des leçons tirées de la pandémie de Covid-19.

66. Assurer notre résilience ne passe néanmoins pas uniquement par la préparation au niveau des autorités nationales ou de l'OTAN. Les États sont certes responsables de la

² Les sept exigences de base pour la résilience nationale concernent : la garantie de la continuité des pouvoirs publics et des services publics essentiels ; la résilience des approvisionnements énergétiques ; l'aptitude à gérer efficacement des mouvements incontrôlés de personnes et à faire en sorte que ces mouvements n'interfèrent pas avec les déploiements militaires de l'OTAN ; la résilience des ressources en nourriture et en eau ; l'aptitude à gérer un grand nombre de victimes ; la résilience des systèmes de communication civils ; et la résilience des systèmes de transport.

sécurité de leurs citoyens, mais dépendent fortement de ces derniers pour l'assurer. Il est donc essentiel que les politiques mises en place à l'échelle de l'Alliance et des États membres se traduisent ensuite par des avancées dans le degré de préparation de nos populations et de notre secteur privé pour répondre collectivement et efficacement à l'émergence de crises potentielles de natures diverses. C'est l'une des premières leçons à tirer de la crise engendrée par la Covid-19.

67. Dans ce domaine, certains Alliés et pays partenaires possèdent déjà une expérience précieuse. Par exemple, en 2019, notre commission s'est rendue en visite en Suède, où nous avons beaucoup appris sur les activités mises en place par les autorités du pays pour préparer leur population à toute crise éventuelle. En 2018, elles ont ainsi distribué à chaque ménage une brochure détaillant les mesures de survie à prendre au cas où les autorités se trouveraient temporairement dans l'impossibilité de leur porter assistance dans le cadre de différents scénarios, allant d'une catastrophe naturelle à une attaque armée en passant par un événement terroriste. En 2020 et 2021, elles organisent l'exercice « Défense Totale 2020 », le premier de ce type depuis la fin de la Guerre froide. Il inclut plus de 60 institutions publiques et de nombreux autres acteurs et vise à s'assurer que les services essentiels et fonctions vitales de la société puissent continuer à fonctionner en temps de crise ou de guerre. Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie d'engagement de l'ensemble des secteurs de la société autour des concepts de « défense totale » et de « résilience sociétale » afin de mieux coordonner la réponse du pays à une potentielle crise future. D'autres pays partenaires ont acquis des compétences similaires dans ce domaine. C'est notamment le cas de la Finlande, de l'Autriche et du Japon. Le renforcement de la coopération avec ces pays est essentiel. Cela permettrait de mieux tirer les enseignements nécessaires des réponses nationales apportées à la pandémie afin d'être mieux préparés à faire face aux crises futures et ainsi de renforcer la résilience de nos sociétés. Par ailleurs, il serait bénéfique de coopérer avec des pays ne faisant pas partie des partenaires traditionnels de l'Alliance mais ayant une expérience particulière de la résilience à divers types de crises. Enfin, il conviendrait de mieux partager parmi les Alliés et leurs partenaires ces expériences et pratiques et, ainsi, d'assurer leur généralisation.

68. Le processus de réflexion « OTAN 2030 » constitue une opportunité pour les États membres et l'OTAN de revoir l'approche de l'Alliance vis-à-vis de la question de la résilience de nos sociétés et du rôle que devra y jouer l'OTAN dans son renforcement à l'avenir.

VI. CONCLUSION

69. La crise sanitaire de la Covid-19 a un impact direct sur de nombreux aspects de la dimension civile de la sécurité. En effet, elle est marquée par une confrontation entre principes démocratiques et modèle autoritaire, une amplification de la désinformation et de la propagande, et une remise en cause des valeurs d'inclusion et de solidarité. Ces éléments ont empêché, et continuent d'éclipser pour le moment, l'émergence d'une réponse mondiale coordonnée face à la pandémie qui ignore pourtant les frontières étatiques et affecte, bien qu'à des degrés divers, l'ensemble des pays du monde.

70. Premièrement, la pandémie de Covid-19 est indissociable des tensions aux niveaux national et international entre respect des libertés fondamentales et tentations autoritaires. Les politiques répressives adoptées par la Chine avant même la crise sanitaire actuelle ont joué un rôle catalyseur dans la propagation initiale de la Covid-19. Par la suite, les restrictions, nécessaires pour garantir la santé publique, adoptées par les États en réponse à la crise ont limité certaines libertés fondamentales. Une fois la pandémie sous contrôle à l'échelle mondiale, il conviendra de s'assurer que ces mesures prendront fin et ne mèneront pas certains pays vers une remise en cause durable des principes démocratiques et des valeurs libérales. On peut craindre également que l'ampleur de la crise économique engendrée par la

Covid-19 (avec son cortège de faillites et de licenciements massifs) n'entraîne à terme des manifestations de type insurrectionnel pouvant créer une fragilisation de nos systèmes démocratiques et un danger de répressions graves.

71. Face à ces défis, les parlementaires, en lien avec la société civile, doivent s'assurer pendant et après la crise que les gouvernements n'accroissent pas indéfiniment leurs pouvoirs et leur contrôle sur les citoyens au travers de leur réponse à l'urgence sanitaire. Il conviendrait, par ailleurs, que l'Alliance réaffirme son caractère démocratique et son attachement aux valeurs libérales dans le cadre de cette crise. Un système de coordination et d'évaluation collégiale des mesures adoptées par les différents États membres, y compris de leurs conséquences sur les libertés fondamentales, pourrait en ce sens être mis en place à l'échelle otanienne. En sortie de crise, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN représentera pour les parlementaires un forum privilégié pour partager les meilleures pratiques dans ce domaine. Enfin, au regard de leur rôle dans le développement initial de la crise actuelle, il est nécessaire et légitime pour l'OTAN, les Alliés, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN et les parlementaires de dénoncer d'une seule voix les manquements aux droits humains des autorités chinoises, comme de celles d'autres pays autoritaires.

72. Deuxièmement, certains de ces pays, comme la Chine ou la Russie notamment, cherchent à exploiter la crise sanitaire et ses conséquences afin de promouvoir leur modèle autoritaire de gouvernance. Ils ont, à cet effet, renforcé leurs stratégies déstabilisatrices de diffusion de propagande et de désinformation dans le cadre de la pandémie. Par ailleurs, l'accroissement de la diffusion d'infoc est aussi le fait d'acteurs non étatiques comme des personnalités publiques, des organisations d'extrême droite ou encore des groupes terroristes. La multiplication des sources rend complexe la lutte contre la désinformation et la propagande pour les autorités publiques. Cette crise de l'information exacerbe les tensions sociales, engendre de la peur parmi les citoyens et affecte leur soutien aux autorités publiques et à leur réponse à la crise.

73. Face à cette menace informationnelle qui se nourrit de la crise sanitaire actuelle et la renforce, les faits et les actions constituent la meilleure des réponses. Tout en se gardant bien de verser dans la propagande, l'OTAN doit pouvoir renforcer ses efforts dans le domaine de la communication stratégique. L'OTAN doit être proactive et se saisir de l'information avant qu'elle ne soit déformée et détournée. Elle doit également répondre avec efficacité a posteriori lorsque l'information est déjà viciée dans l'opinion publique en la rectifiant. Pour ce faire, il est nécessaire que l'OTAN soit dotée de ressources financières et humaines supplémentaires lui permettant d'accroître sa capacité de réponse. Il est, par ailleurs, nécessaire que les gouvernements alliés communiquent plus largement sur l'aide apportée entre États membres en réponse à la crise sanitaire, mais aussi par certains Alliés à des pays non membres de l'OTAN. Cela permettrait aux opinions publiques nationales de mieux comprendre le rôle central joué par l'OTAN et la solidarité entre Alliés dans la réponse à la pandémie. Grâce à leur présence et leur influence à l'échelle locale, les parlementaires peuvent porter un message similaire auprès de leurs concitoyens. Enfin, l'OTAN pourrait envisager la création d'une plateforme de coopération avec l'OMS, l'UE et d'autres organisations multilatérales dont la réponse à la pandémie est entravée par la désinformation et la propagande. Une telle plateforme aurait pour but d'établir des stratégies communes et de déterminer les meilleures pratiques face à ces menaces dans le cadre de la crise actuelle et au-delà.

74. Troisièmement, la crise sanitaire actuelle complexifie et accentue des défis sociétaux préexistants. D'une part, elle questionne la tendance à l'ouverture croissante des frontières et à l'intensification des déplacements et des migrations. Pour ralentir la propagation de la pandémie, de nombreux États à travers le monde ont limité ou interdit les déplacements domestiques et internationaux. Si l'efficacité de telle mesure est source de débats, il n'en reste pas moins que les déplacements et les migrations incontrôlés apparaissent comme un

élément catalyseur de la propagation de la Covid-19 à l'échelle mondiale. Face à ce risque, il convient, pendant la crise et une fois celle-ci sous contrôle au sein des nations alliées, de limiter les possibilités de diffusion de la Covid-19 par les déplacements et les migrations, tout en ne remettant pas en cause leurs effets positifs sur nos sociétés. Pour ce faire, les Alliés doivent accroître leur coopération avec les autres États, notamment les plus vulnérables à la Covid-19, et les organisations internationales concernées afin de mettre en place des procédures coordonnées garantissant la sûreté des déplacements une fois la crise sous contrôle, notamment par un meilleur contrôle sanitaire (par exemple, un contrôle de la température avant et immédiatement après le déplacement et des tests mis en place dans les gares et les aéroports). Par ailleurs, il leur faut renforcer dès aujourd'hui leurs efforts de financement des programmes d'aide sanitaire en direction des pays d'origine des migrants et au sein des populations déplacées de force, autant à l'échelle nationale que multilatérale.

75. D'autre part, si le nouveau coronavirus ne fait pas de distinction entre les genres, ses conséquences affectent néanmoins durement les femmes. La réponse des autorités à la pandémie doit donc réduire les impacts négatifs de la crise sur celles-ci. Premièrement, il est donc nécessaire d'accroître la participation des femmes aux échelons supérieurs des institutions politiques, économiques, sanitaires et sécuritaires impliquées dans la lutte contre la pandémie. Cela permettrait d'assurer une meilleure prise en compte de leurs besoins spécifiques, tout autant que ceux des hommes, dans les réponses à la crise. Deuxièmement, la dimension de genre doit être pleinement intégrée dans les réponses à court et à long termes à la crise et à ses conséquences. Les risques d'augmentation de la violence contre les femmes, en particulier, doivent être pris en compte dans toute décision. Par ailleurs, des outils uniformisés d'évaluation de l'impact de la crise et des mesures adoptées pour y faire face selon les genres devraient être mis en place dès aujourd'hui. Cela permettrait de recalibrer ces dernières si nécessaire. Cela donnerait aussi aux autorités des informations essentielles permettant de mieux répondre demain à des crises similaires. Troisièmement, la pandémie actuelle et les perturbations qu'elle provoque ne sauraient servir d'excuses à une baisse du financement des programmes humanitaires et de développement bénéficiant aux femmes et aux filles, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'émancipation socio-économique. Il est, en effet, primordial pour les gouvernements de redoubler d'efforts dans ce domaine afin d'assurer le respect à l'échelle mondiale du droit fondamental qu'est l'égalité des genres.

76. Enfin, la crise de la Covid-19 a aussi un impact négatif sur les enfants et les jeunes. En effet, elle a mis entre parenthèses le droit à l'éducation de beaucoup d'entre eux, s'est accompagnée d'une augmentation de la violence à leur encontre, et remis en cause leur future insertion économique et sociale. Face à ces conséquences dramatiques et aux risques qu'elles posent de manière indirecte, tels que l'exclusion et la radicalisation, il convient de donner plus de place à la voix des enfants dans l'évolution de la société post-pandémie. Cela passe notamment par une plus grande inclusion des organisations de la société civile dédiées aux jeunes dans la prise de décision politique, et par un dialogue renforcé entre décideurs et enfants. L'organisation de conférences de presse au cours desquelles les premières ministres norvégienne et danoise ont répondu à des questions posées par des enfants à propos de la Covid-19 est un exemple probant de prise en compte des préoccupations de ces derniers (Milne, 2020). Il conviendrait de répliquer ces initiatives au-delà de la crise sanitaire actuelle. L'inclusion des intérêts et de la protection des enfants dans l'ensemble des mesures adoptées à court et à long termes face à la crise et ses conséquences est, en effet, essentielle à leur succès. Enfin, il est crucial que les programmes promouvant le droit des enfants à la protection et à l'éducation, autant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, soient maintenus, voire renforcés.

77. La difficulté à faire face à l'ensemble de ces défis, tous amplifiés par la crise de la Covid-19, tient en grande partie au fait que la crise sanitaire actuelle est survenue alors que le système multilatéral créé à la fin de la seconde guerre mondiale était déjà partiellement remis en question par la montée du nationalisme, de l'autoritarisme et du protectionnisme. Face à la crise sanitaire causée par la Covid-19, les États ont adopté une mosaïque hétéroclite de mesures plus ou moins drastiques, sans coordination préalable ni cohérence. Devant la menace sanitaire globale actuelle, il est pourtant essentiel que l'ensemble des gouvernements agissent de concert plutôt que d'entrer en compétition.

78. Lutter efficacement contre un virus qui affecte l'ensemble de l'humanité requiert une plus grande concertation internationale et une solidarité accrue, autant entre États alliés qu'avec l'ensemble des autres pays du monde. Dans la réponse à la crise sanitaire globale, chaque État dépend en effet des autres. Les gouvernements doivent augmenter leur contribution au financement multilatéral, autant à court terme pour répondre à l'urgence sanitaire de la pandémie actuelle qu'à long terme grâce à l'aide publique au développement pour endiguer ses effets durables. Un tel renforcement de la solidarité internationale permettrait de mieux agir ensemble pour assurer la sécurité des populations de tous les pays du monde, y compris celles des États membres de l'Alliance. Par ailleurs, afin de s'assurer que cette aide atteigne les pays en ayant le plus besoin, un renforcement de la coopération entre l'OTAN et l'UE d'une part, et avec les Nations unies d'autre part, apparaît nécessaire. Cela permettrait d'exploiter au mieux les capacités et les ressources de chaque organisation.

79. Un dialogue ouvert et franc devra avoir lieu une fois la crise terminée afin d'en tirer les leçons et de permettre à nos sociétés et, plus largement, au monde entier d'être mieux préparés face à des menaces similaires à l'avenir. La pandémie de Covid-19 a montré la nécessité pour nos autorités de mieux prendre en compte à l'avenir les risques de catastrophes à la fois naturelles ou humaines. Elle a aussi rendu évident le besoin de préparer activement nos populations et nos entreprises à répondre collectivement et efficacement à toute crise future. En tant que parlementaires, nous avons un rôle crucial à jouer dans le renforcement de la résilience de nos sociétés face aux crises futures. À travers notre travail à l'échelle locale, nationale et internationale, nous devons communiquer sur le rôle central de la résilience dans notre sécurité collective, préconiser un financement adéquat des efforts de renforcement de la résilience et promouvoir un meilleur alignement de nos capacités nationales avec les exigences de base de l'OTAN dans ce domaine.

80. Enfin, le processus de réflexion « OTAN 2030 » présente une occasion de repenser et de renforcer notre approche de la résilience en tant qu'élément central de notre défense collective. Dans ce cadre, il serait souhaitable que l'Alliance s'assure que l'expérience de certains États membres dans le renforcement de la résilience sociétale soit mieux partagée entre Alliés et plus largement répliquée. De plus, l'OTAN et ses États membres devraient accroître leur dialogue avec des pays non membres ayant développé des connaissances et des capacités face à divers types de crises potentielles. Cette globalisation de nos perspectives dans ce domaine devrait inclure les partenaires traditionnels de l'Alliance mais aussi d'autres pays, entre autres en Asie et en Océanie. L'Assemblée parlementaire de l'OTAN et les parlementaires des différents pays membres et partenaires devront participer pleinement à ces démarches.

BIBLIOGRAPHIE

- Adams, Tim, [5G, coronavirus and contagious superstition](#), *The Guardian*, 26 avril 2020.
- Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), [Coronavirus emergency appeal UNHCR's preparedness and response plan](#), 11 mai 2020.
- Banque mondiale, [World Bank Group's Operational Response to COVID-19 \(coronavirus\) – Projects List](#), 27 avril 2020.
- Banque mondiale, [World Bank Predicts Sharpest Decline of Remittances in Recent History](#), 22 avril 2020.
- Barnes, Julian E., Rosenberg, Matthew et Wong, Edward, [As Virus Spreads, China and Russia See Openings for Disinformation](#), *The New York Times*, 28 mars 2020.
- Barnes, Julian E., Rosenberg, Matthew et Wong, Edward, [Chinese Agents Helped Spread Messages That Sowed Virus Panic in U.S., Officials Say](#), *The New York Times*, 22 avril 2020.
- BBC News, [Coronavirus: Why China's claims of success raise eyebrows](#), 7 avril 2020.
- BBC News, [Coronavirus: Thousands return to UK to beat France quarantine](#), 15 août 2020.
- Bernard, Philippe, [Les frontières, faux remède face au coronavirus](#), *Le Monde*, 10 avril 2020.
- Bollyky J. Thomas et Gupta, Vin, [What the World Can Learn From China's Experience With Coronavirus](#), *Foreign Affairs*, 2 mars 2020.
- Boniol, Mathieu, Michelle Mclsaac, Lihui Xu, Tana Wuliji, Khassoum Diallo and Jim Campbell, [Gender equity in the health workforce: analysis of 104 countries](#), Health Workforce Working Paper, No.1, OMS, mars 2019.
- Bureau européen en matière d'asile (EASO), [EASO Special Report : Asylum Trends and COVID-19](#), 7 mai 2020.
- Brennen, J. Scott, Simon, Felix et Howard, Philip N., [Types, sources, and claims of COVID-19 misinformation](#), *University of Oxford's Reuters Institute*, 7 avril 2020.
- Brown, Frances Z., Saskia, Brechenmacher and Thomas, Carothers, [How Will the Coronavirus Reshape Democracy and Governance Globally?](#) *Carnegie Endowment for International Peace*, 6 avril 2020.
- Burn-Murdoch, John et Foy, Henry, [Russia's Covid death toll could be 70 per cent higher than official figure](#), *Financial Times*, 11 mai 2020.
- Carrie, Julia, [Tech giants struggle to stem 'infodemic' of false coronavirus claims](#), *The Guardian*, 10 avril 2020.
- Chatignoux, Catherine, [En Hongrie, Viktor Orban obtient les pleins pouvoirs contre le coronavirus](#), *Les Échos*, 30 mars 2020.
- Chulov, Martin, [Fears realised as first Covid-19 case found in Lebanon refugee camp](#), *The Guardian*, 22 avril 2020.
- Commission européenne, [Different ways governments can support schools and teachers in preventing/countering violent extremism](#), 6 mai 2019.
- Commission européenne, [La réaction de l'UE au niveau mondial face à la pandémie de coronavirus](#), 8 mars 2020.
- CPJ (Comité pour la protection des journalistes), [Amid coronavirus pandemic, Iran covers up crucial information and threatens journalists](#), 20 mars 2020.
- Connor, Phillip, [More than nine-in-ten people worldwide live in countries with travel restrictions amid COVID-19](#), *Pew Research Center*, 1er avril 2020.
- Davidson, Helen, [Chinese social media censoring 'officially sanctioned facts' on coronavirus](#), *The Guardian*, 5 mars 2020.
- DeYoung, Karen, [World's 70 million displaced people face a coronavirus disaster, report says](#), *The Washington Post*, 30 mars 2020.
- Doward, Jamie, [Far right hijack coronavirus crisis to push agenda and boost support](#), *The Guardian*, 25 avril 2020.
- Du, Qiongfang, [Chinese families see surge in domestic violence amid COVID-19 lockdown](#), *Global Times*, 12 mars 2020.

- Filipová, Lenka , Dalaqua, Renata H., et Revill, James, [Pandemics Are Not Gender-Neutral. Gender Analysis Can Improve Response to Disease Outbreaks](#), Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement, 20 avril 2020.
- Fisher, Max, [Why Coronavirus Conspiracy Theories Flourish. And Why It Matters](#), *The New York Times*, 8 avril 2020.
- Ford, Liz, ['Calamitous': domestic violence set to soar by 20% during global lockdown](#), *The Guardian*, 28 avril 2020.
- Frachon, Alain, [La diplomatie du masque de la Chine a fait flop](#), *Le Monde*, 23 avril 2020.
- Funk, Allie et Linzer, Isabel, [How the coronavirus could trigger a backslide on freedom around the world](#), *The Washington Post*, 16 mars 2020.
- Garrett Laurie, [How China's Incompetence Endangered the World](#), *Foreign Policy*, 15 février 2020.
- Garriaud-Maylam, Joëlle, et Vall, Raymond, [L'audiovisuel extérieur : une arme anti « infox » dans la crise sanitaire mondiale grâce à l'indépendance éditoriale des opérateurs](#), Sénat, mai 2020.
- Gebrekidan, Selam, [For Autocrats, and Others, Coronavirus Is a Chance to Grab Even More Power](#), *The New York Times*, 30 mars 2020.
- Gill, Chris, [CCP announces plan to take control of China's private sector](#), *Asia Times Financial*, 17 septembre 2020.
- Glenza, Jessica, [Coronavirus: US says Russia behind disinformation campaign](#), *The Guardian*, 22 février 2020.
- Golinkoff, Michnick Roberta, Hadani, Helen Shwe et Hirsh-Pasek, Kathy, [Avoiding the COVID-19 slump: Making up for lost school time](#), *Brookings*, 30 avril 2020.
- Grown, Caren et Sánchez-Páramo, Carolina, [The coronavirus is not gender-blind, nor should we be](#), *World Bank Blogs*, 20 avril 2020.
- Henley, Jon et Roy, Eleanor Ainge, [Are female leaders more successful at managing the coronavirus crisis?](#), *The Guardian*, 25 avril 2020.
- Hernández C. Javier, [As China Cracks Down on Coronavirus Coverage, Journalists Fight Back](#), *The New York Times*, 14 mars 2020.
- Hetsch, Théo et Kourounis, Angélique, [En Grèce, les ONG tentent d'alerter l'Europe sur la situation des camps de migrants face au coronavirus](#), *France Info*, 3 avril 2020.
- Higgins, Andrew, [Citing Virus, Putin Suspends Vote on Keeping Him in Power](#), *The Washington Post*, 25 mars 2020.
- Higgins, Andrew, [After Months of Denial, Russia Admits the Virus Is Taking Hold](#), *The New York Times*, 10 avril 2020.
- Human Rights Watch*, [COVID-19 : Dimensions des droits humains dans les réponses gouvernementales](#), 19 mars 2020.
- Human Rights Watch*, [Thaïlande : Atteintes à la liberté d'expression dans la réponse au COVID-19](#), 25 mars 2020.
- Human Rights Watch*, [China: Free Covid-19 Activists, 'Citizen Journalists'](#), 27 avril 2020.
- Human Rights Watch*, [Turkmenistan Denies Apparent Covid-19 Outbreak](#), 27 juin 2020.
- Joignot, Frédéric, [Coronavirus: la dictature chinoise censure les médias](#), *Le Monde*, 29 février 2020.
- Journal officiel de la République française, [Recommandation sur les équivalents français à donner à l'expression fake news](#), 4 octobre 2018.
- Khurshudyan, Isabelle, [Russia's official coronavirus numbers are relatively low. Even Moscow's mayor is questioning the count](#), *The Washington Post*, 24 mars 2020.
- Kippenberg, Juliane, [Millions of Children Threatened by Violence Risk Being Forgotten Amid Coronavirus Lockdowns](#), *Human Rights Watch*, 24 avril 2020.
- Kitsantonis, Niki et Kingsley, Patrick, [Pandemic Collides With Europe's Migrant Crisis to Set Off a Calamity in Greece](#), *The New York Times*, 10 septembre 2020.
- Ko, June, [How China used technology to combat COVID-19 – and tighten its grip on citizens](#), *Amnesty International*, 17 avril 2020.
- Kramer, Andrew E., [Russia Approves Coronavirus Vaccine Before Completing Tests](#), *The New York Times*, 11 août 2020.

- Kuo, Lily, [Missing Wuhan citizen journalist reappears after two months](#), *The Guardian*, 22 avril 2020.
- Le Monde, [Confinement : les violences conjugales en hausse, un dispositif d'alerte mis en place dans les pharmacies](#), 27 mars 2020.
- Mackinnon, Amy, [Turkmenistan's Secretive Strongman Remains in Denial About the Pandemic](#), *Foreign Policy*, 10 avril 2020.
- Makszimov, Vlagyislav, [Georgia targeted by fake stories of US secret labs spreading COVID-19](#), *Euractiv*, 29 juin 2020.
- McKernan, Bethan, [Idlib reports first Covid-19 case and braces for fresh disaster](#), *The Guardian*, 10 juillet 2020.
- Miller, Christopher, [Counted Out: Separatist-Held Areas Of Eastern Ukraine Don't Factor In Global Coronavirus Tally, But Face 'Considerable' Threat](#), *Radio Free Europe*, 17 avril 2020.
- Milne, Richard, [Norway's PM moves to allay children's coronavirus fears](#), *Financial Times*, 16 mars 2020.
- Moiron-Braud, Elisabeth, [Les violences conjugales pendant le confinement : évaluation, suivi et propositions](#), Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains, juillet 2020.
- Molnar, Petra et Naranjo, Diego, [Surveillance Won't Stop the Coronavirus](#), *The New York Times*, 15 avril 2020. OCDE, "[Women at the core of the fight against COVID-19 crisis](#)", in *OECD Policy Responses to Coronavirus (Covid-19)*, 1er avril 2020.
- ONU (département des affaires économiques et sociales - DAES), [International migrant stock 2019](#).
- OTAN, [Les ministres de la défense des pays de l'OTAN prennent de nouvelles mesures de lutte contre le coronavirus](#), 15 avril 2020a.
- OTAN, [Press conference by NATO Secretary General Jens Stoltenberg following the virtual meeting of the North Atlantic Council in Defence Ministers' session](#), 15 avril 2020b.
- OTAN, [NATO's Response to the COVID-19 Pandemic](#), 2020c.
- OTAN, [NATO's approach to countering disinformation: a focus on COVID-19](#), 2020d.
- Palmer, James, [Chinese Officials Can't Help Lying About the Wuhan Virus](#), *Foreign Policy*, 3 février 2020.
- Prasso, Sheridan, [China's Epic Dash for PPE Left the World Short on Masks](#), *Bloomberg*, 17 septembre 2020.
- Rankin, Jennifer, [Russian media 'spreading Covid-19 disinformation'](#), *The Guardian*, 18 mars 2020.
- Ratcliffe, Rebecca, [Coronavirus: travellers race home amid worldwide border closures and flight warnings](#), *The Guardian*, 18 mars 2020.
- Ratcliffe, Rebecca, [Teargas, beatings and bleach: the most extreme Covid-19 lockdown controls around the world](#), *The Guardian*, 1er avril 2020.
- Rauhala, Emily, [World Health Organization: China not sharing data on coronavirus infections among health-care workers](#), *The Washington Post*, 26 février 2020.
- Reporters Sans Frontières, [Russia suppresses coronavirus information at home, manipulates it abroad](#), 26 mars 2020.
- Reporters Sans Frontières, [Belarus : un journaliste d'investigation risque dix ans de prison pour avoir critiqué la stratégie du président contre l'épidémie de Covid-19](#), 30 mars 2020.
- Reporters Sans Frontières, [Coronavirus off limits in Turkmenistan](#), 31 mars 2020.
- Reporters Sans Frontières, [Classement mondial de la liberté de la presse 2019](#), 2020 bis.
- Reuters, [Thousands of Ukrainians wait at Polish border to get home](#), 27 mars 2020.
- Richtel, Matt, [W.H.O. Fights a Pandemic Besides Coronavirus: An 'Infodemic'](#), *The New York Times*, 6 février 2020.
- Rosenberger, Laura, [China's Coronavirus Information Offensive](#), *Foreign Affairs*, 22 avril 2020.
- Roth, Andrew, [Russian official questions Putin over coronavirus](#), *The Guardian*, 24 mars 2020.

- Roth, Andrew, [Coronavirus: Russia sends plane full of medical supplies to US](#), *The Guardian*, 1er avril 2020.
- Roth, Andrew, [Belarus crowdfunds to fight coronavirus as leader denies it exists](#), *The Guardian*, 17 avril 2020.
- Secrétariat général des Nations unies, [L'ONU lance un appel de fonds de 2 milliards de dollars pour lutter contre le Covid-19 dans le monde](#), 25 mars 2020.
- Shotter, James et Foy, Henry, [Belarus faces growing criticism for dismissive coronavirus response](#), *Financial Times*, 7 avril 2020.
- Smith, Jeffrey and Nic, Cheeseman, [Authoritarians Are Exploiting the Coronavirus. Democracies Must Not Follow Suit](#), *Foreign Policy*, 28 avril 2020.
- Schmidt, Samantha, [Women have been hit hardest by job losses in the pandemic. And it may only get worse.](#), *The Washington Post*, 9 mai 2020.
- Standish, Reid, [In the Coronavirus, Putin May Have Met His Match](#), *Foreign Policy*, 30 mars 2020.
- The Economist*, [China's post-covid propaganda push](#), 16 avril 2020.
- The Economist*, [Migrant workers in cramped Gulf dorms fear infection](#), 23 avril 2020.
- The Moscow Times*, [Most Russian Doctors Mistrust Official Coronavirus Data – Poll](#), 7 juillet 2020.
- The Washington Post*, [The coronavirus gives Russia and China another opportunity to spread their disinformation](#), éditorial, 29 mars 2020.
- Tracy, Marc, Wong, Edward et Jakes, Lara, [China Announces That It Will Expel American Journalists](#), *The New York Times*, 17 mars 2020.
- Troianovski, Anton, [Pandemic Mars Putin's Coronation and Endangers Russia's Veterans](#), *The New York Times*, 28 mars 2020.
- Tucker, Patrick, [Russia Pushing Coronavirus Lies As Part of Anti-NATO Influence Ops in Europe](#), *Defense One*, 26 mars 2020.
- UNESCO, [COVID-19 Educational Disruption and Response](#), 2020.
- UNHCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés), [Figures at a Glance](#), in *Statistical Yearbooks*, juin 2019.
- UNICEF, [COVID-19: Are children able to continue learning during school closures?](#), août 2020.
- Vincent, Catherine, [Les libertés publiques à l'épreuve du coronavirus](#), *Le Monde*, 20 mars 2020.
- Wanless, Alicia, [The Coronavirus Is a Boon for Global Propagandists](#), *Carnegie Endowment for International Peace*, 2 avril 2020.
- Yang, Yuan, Nian Liu, Qianer Liu and Robin Yu, [Hidden infections challenge China's claim coronavirus is under control](#), *Financial Times*, 27 mars 2020.